

La Manif  
Tous à Paris !



Pour Tous  
24 mars 2013

*“Tous nés d’un homme et d’une femme”*

**Liberté de conscience ! Egalité devant la naissance ! Fraternité dans la croissance !**

Paris, le 27 février 2013

## **Le bureau du CESE déclare irrecevable la demande de saisine des 700 000 français qui utilisaient pour la première fois cette nouvelle procédure de démocratie participative**

Ce mardi 26 février, le bureau du CESE a statué sur l’irrecevabilité de la pétition-citoyenne signée de 700 000 personnes « en vertu de l’article 69 de la Constitution et de l’article 2 de la loi organique du 29 décembre 1958 relative au CESE » d’après lesquels « la saisine du CESE pour avis sur un projet de loi ne saurait être autorisée par voie de pétition citoyenne ».

Force est de constater que la nouvelle procédure datant de 2010 et ouvrant la possibilité aux citoyens de demander pour avis une réflexion approfondie au CESE sur une réforme aussi fondamentale du droit civil, de l’institution du mariage et du droit de la filiation, est ainsi morte-née !

Les Français découvrent là, qu’en dépit des déclarations du président Hollande sur le CESE « lieu de débat et de dialogue », ils n’ont pas voix au chapitre : la démocratie est totalement verrouillée !

En effet, ce refus s’ajoute à nombre de mainmises du gouvernement sur la plupart des institutions : discipline de vote imposée aux députés, mépris des réserves émises par de nombreuses autorités professionnelles et morales (CAF, Académie des sciences morales et politiques, Défenseur des droits, Conseil d’Etat), manipulations des chiffres des manifestations des 17 novembre, 8 et 9 décembre 2012 et du 13 janvier 2013, sans parler de l’interdiction pure et simple de manifester le 12 février dernier.

A l’inverse, *La Manif Pour Tous* salue le courage de Jean-François Bernardin (ancien Président de l’Assemblée des Chambres françaises de commerce et d’industrie) qui a, dans la foulée de la décision du bureau du CESE, donné sa démission de 3<sup>ème</sup> chambre constitutionnelle en dénonçant « *une décision purement politique, alors qu’il s’agit de la première pétition citoyenne qui rassemble autant de monde dans notre pays. On se ridiculise et on insulte 700 000 pétitionnaires que l’on balaie d’un trait de plume* ».

Il est clair, de fait, que cette décision obéit aux consignes explicites du Premier ministre qui a fait parvenir au bureau du CESE une note du Secrétaire Général du gouvernement demandant l’irrecevabilité de la pétition citoyenne.

*La Manif Pour Tous* appelle les Français, dont en premier lieu les signataires de la pétition, à écrire leur désapprobation à François Hollande et l’avertir par courrier non affranchi de leur présence massive et déterminée sur les pavés des Champs Elysées le 24 mars prochain.

**LE 24 MARS, LIBÉRONS LA DÉMOCRATIE !**

**Liberté de conscience !**  
**Egalité devant la naissance !**  
**Fraternité pour la croissance !**



**DIMANCHE 24 MARS 2013, TOUS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES...  
ET LA LOI TAUBIRA NE PASSERA PAS !**

*La Manif Pour Tous est un mouvement spontané et populaire qui, au-delà des sensibilités religieuses, partisans et sexuelles, dépasse toutes les diversités pour préserver l'unité paritaire de la filiation humaine garantie par le mariage civil dans le droit français, les repères fondamentaux de notre société et pour combattre toute forme d'homophobie.*

**Renseignements et contacts presse :**

Adélaïde : 06 61 22 79 47 - [contact-presse@lamanifpourtous.fr](mailto:contact-presse@lamanifpourtous.fr)